

La main à la pâte

Spectacle Jeune Public (de 5 à 9 ans)

Création 2017



(la Compagnie des gens d'ici)

Les
Voix
du
conte



Un spectacle pour les petits et les grands, en quelques bouchées...

Les sœurs PerlinPainPain ont du pain sur la planche !

Entre ces deux sœurs-là, rien ne va ! Les disputes ? Leur pain quotidien !

Elles vivent dans un monde du chacun pour soi : C'est le mien ! C'est le tien ! Ne partageons rien !...

Il suffira de quelques grains de blé et de trois gouttes d'eau, d'une incroyable alchimie, pour que tout vienne à changer.

D'accidents en bêtises, de bêtises en reprises, la farine fait pâte blanche, la pâte se met en boule, se roule et se déroule. Entre leurs doigts, se tisse la nouvelle matière de leur histoire ! Le pain devient la mie de nouveaux liens. Et la mauvaise humeur s'envole avec les bonnes odeurs !

Et si à la faim, vous craquiez vous aussi pour un petit bout de pain... tout juste sorti du four !

Personnages sans âge, décalés et poétiques, les sœurs PerlinPainPain invitent les jeunes spectateurs à découvrir toutes les saveurs du partage à travers l'histoire du pain, son ancestralité et son universalité.

Un parcours initiatique et ludique mêlant texte, jeu, théâtre d'objets et conte pour voyager de la Terre qui porte le grain jusqu'à la bouche des petits et des grands gourmands.

L'équipe

Ecriture et jeu Claire Parma et Nathalie Texier

Régie générale Guillaume Breton

Création sur une idée de la Compagnie des gens d'ici, en partenariat avec la Compagnie Les Voix du Conte

La Compagnie des gens d'ici est soutenue par le Conseil Départemental de Haute-Savoie, la Communauté de Communes du Genevois, la Municipalité de Thonon-les-Bains et la Municipalité de Viry.

Les informations pratiques

Public 5 à 9 ans

Durée 50 minutes

Jauge maximum 100 personnes

Les tarifs

Une représentation : 920 €

Deux représentations : 1300 € (pour deux représentations le même jour au même endroit)
(selon l'article 293B du CGI, la TVA est non applicable)

Ces montants n'incluent ni les frais (déplacement, repas, hébergement), ni les droits d'auteur (SACD).

Les informations techniques

L'espace de jeu nécessaire est de : 7 mètres d'ouverture,
4 mètres de profondeur.

Un dégagement latéral (en coulisse à cour ou à jardin) est nécessaire.

Cet espace de dégagement doit avoir un 1 mètre de large et 2-3 mètres de profondeur.

Ce spectacle ayant pour objectif d'être diffusé en tout lieu, structuré ou non, les besoins techniques seront adaptés en fonction des lieux d'accueil.

Le matériel technique nécessaire concerne l'éclairage scénique.
Un plan de feux idéal est disponible sur demande.

(NB : si la salle d'accueil du spectacle ne dispose pas de matériel Lumière, nous pouvons le fournir ; dans ce cas un supplément financier est à prévoir)

Pour une représentation programmée le matin, le montage du spectacle s'effectuera la veille.

Les actions de médiation

La fête du pain a lieu chaque année au mois de mai.
Chaque année, un thème particulier est développé, thème qui peut être fil rouge pour des actions de médiation.

Des actions transversales peuvent être envisagées et mises en place avec les écoles, les structures culturelles et sociales et les boulangers locaux autour du spectacle (interventions de boulangers dans les écoles, les médiathèques, goûters thématiques, visite de boulangeries, visites de fours communaux...). Les artistes du spectacle sont disponibles pour toute rencontre et/ou atelier, avant ou après spectacle.

Un atelier artistique d'échange et de pratique autour du pain est d'ores et déjà proposé à destination des enfants de 6 à 10 ans. Il peut se décliner aussi en atelier intergénérationnel.

Il s'agit d'un temps de partage autour de l'aliment ancestral et universel durant lequel se mêlent matière et mots ; un temps sur la force de cet aliment-élément, de recherche créative autour de la matière, de collectage de la parole des enfants (et des plus grands)...

Présentation d'un extrait du spectacle : mise en jeu de la matière et du texte

Du pain et des mots - Echange ouvert :

- sur le spectacle et sur la démarche des artistes
- sur l'histoire du pain, sa fabrication, ses variations et ses traditions dans le monde
- sur le langage autour du pain (diversité lexicale et linguistique)

Les enfants mettent la main à la pâte – atelier tactile et ludique autour de la fabrication du pain :

- fabrication manuelle de la pâte
- sur le temps de la levée de la pâte, recherche créative et jeu avec la matière pâte à pain en résonance avec le spectacle
- modelage de différents pains et mise au four
- sur le temps de cuisson, temps d'écriture créative

Les saveurs du pain :

- temps de dégustation des pains (avec ouverture aux familles et au public selon la formule choisie et le lieu d'accueil)
- partage autour des pains confectionnés et de pains de diverses origines (les participants peuvent être invités à amener des pains du monde)

Sur toute la durée de l'atelier, les artistes collectent la parole et le jeu des enfants comme matière vivante. Les photos des ateliers, ainsi que les textes écrits et enregistrés peuvent être utilisés par les structures accueillantes (exposition, lecture, diffusion...).

Le nombre de participants par atelier est de 15 personnes maximum. La durée d'un atelier est de 3 heures. Les besoins sont :

- une salle d'atelier permettant de cuisiner et d'écrire
- cinq mètres linéaire de tables

- quinze chaises
- un accès proche et facile à un point d'eau
- un grand four (ou plusieurs petits) pour la cuisson des petits pains (NB : la Compagnie peut fournir le matériel nécessaire à la cuisson)
- deux alimentations électriques

Le coût par atelier est de 420 euros ; le tarif est dégressif en fonction du nombre d'ateliers.
Selon l'article 293B du CGI, la TVA est non applicable.

Le coût comprend les salaires et charges de l'équipe, les frais administratifs et l'achat de matériel.
Il ne comprend pas les autres frais logistiques (déplacement, repas, hébergement).

Contact

la Compagnie des gens d'ici

BP 25 - 74580 Viry Cedex

Téléphone : 04 50 04 27 15

Courriel : ladici@ladici.com

Site : www.ladici.com

La Compagnie des gens d'ici est titulaire des licences d'entrepreneur du spectacle 2-1076194 et 3-1076195

Les partenaires de la Compagnie des gens d'ici sont le Conseil Départemental de Haute-Savoie,
la Communauté de Communes du Genevois et la commune de Viry.
Selon les projets, la Compagnie des gens d'ici est soutenue par le Conseil Régional Auvergne - Rhône-Alpes,
le Ministère de la Culture, la commune de Saint-Julien-en-Genevois et la commune de Thonon-les-Bains.

Retrouvez ce dossier et quelques photos du spectacle sur notre site à :

www.ladici.com/spectacles-jeune-public/lamainalapate